
Procès-verbal de la séance du C.A.
tenue le 13 mars 2023
à 18h30 en visioconférence

Ordre du jour / Table des matières

Ordre du jour / Table des matières	1
1. Ouverture de la réunion à 18h30	2
2. Adoption de l'ordre du jour	2
3. Approbation du procès-verbal du 23 janvier 2023	2
4. Résumés des comptes rendus de comités	2
Qualité de l'eau et tributaires: Sylvie Auclair	2
Espèces envahissantes: Marcel Dunn	3
Bandes riveraines: Ève Bélanger	3
Communications: Érik Vigneault et Danielle Beaudoin	4
Faune: Dominique Jutras	4
Recrutement et trésorerie: Gilles Tessier	4
5. AGA 2023	5
6. Mission, priorités et actions stratégiques	5
7. Plantes aquatiques - Potamot	6
8. Varia	6
9. Date de la prochaine séance	7
10. Levée de l'assemblée	7

1. Ouverture de la réunion à 18h30

Administrateurs présents: Ève Bélanger, Gilles Tessier, Jocelyne Gagnon, Sylvie Auclair, Érik Vigneault, Danielle Beaudoin, Julie Dunn, Pierre Morency, Dominique Jutras

Administrateurs absents: Luc Ducharme, Jean-Noël Leduc, Marcel Dunn

Aides-administrateurs présents: Luc Côté, Colette Scalabrini, Lucie Borne

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Dominique Jutras et appuyé par Ève Bélanger d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, prop. # 06-2023

3. Approbation du procès-verbal du 23 janvier 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est proposé par Danielle Beaudoin et appuyé par Pierre Morency que le procès-verbal du 23 janvier 2023 soit approuvé tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 07-2023

4. Résumés des comptes rendus de comités

Qualité de l'eau et tributaires: Sylvie Auclair

Qualité de l'eau

- Rencontre avec des membres du comité environnement de la ville de Magog: Madame Guillemette, madame Lepage, Ève Bélanger et Sylvie Auclair étaient présentes. Sujets discutés:
 - D'un commun accord, le courriel est privilégié comme mode de communication.
 - Les résultats concernant les coliformes fécaux sont semblables aux nôtres.
 - État de la situation du ruisseau Tryon et des Tourterelles. Le ruisseau Campana sera étudié cet été.
 - Présentement, peu d'actions sont possibles. À la suite de la réception

de leurs résultats complets, on pourra connaître les orientations pour l'été 2023.

- Une vidéo informative sur les sédiments pourrait nous être acheminée dans le but de répondre aux différentes questions de la SCLL et des résidents.
- Ouverture d'effectuer des tests sur le phosphore.
- Tests rapides de cyanobactéries Eurofine Ottawa: pas de nouvelles.

Tributaires

Inventaire des ruisseaux et des canalisations: Il reste la rue des cerfs à inventoriée.

Espèces envahissantes: Marcel Dunn

- Dépôt du rapport produit par Ariane Orjikh sur la plateforme de la SCLL.
- Rencontre avec le CA de l'organisme l'ARPELA: Bertrand et moi avons eu une rencontre avec eux.
 - Sujets discutés: Méthode utilisée pour l'installation de toiles de jute et son coût approximatif, car ils utilisent des toiles synthétiques. Finalement, il n'est pas si simple d'installer des toiles synthétiques et leur coût est supérieur aux nôtres, soit environ \$2.00/mètre carré de plus.
- **Myriophylle au lac Lovering 2023**
 - Se basant sur notre certificat d'autorisation, on prévoit la pose d'environ 7,000 à 7500 m² de toile au lac Lovering en 2023.
 - Opérations déjà planifiées avec Rappel pour la semaine du 1er sept.
 - Par contre, notre principale contrainte sera le financement.
 - Le comité myriophylle aura sa première rencontre d'ici le 1er avril afin d'établir notre plan d'action 2023, lequel sera communiqué à la prochaine réunion du CA de la SCLL..

Bandes riveraines: Ève Bélanger

- Rapport de la ville de Magog: Une carte avec des points de couleurs montre les cas problèmes, pas si nombreux, on est sur la bonne voie. La ville accepte de travailler avec nous pour encourager les riverains à améliorer la qualité de leurs bandes riveraines.
- Une rencontre a eu lieu à la mi-février avec le groupe du Comité de l'environnement de la ville de Magog (Jean-Noël): Le projet bandes riveraines va commencer par un don de plantes et des représentants de la ville iront rencontrer les riverains qui présentent des bandes problématiques.
- Don de plantes et remise d'une procédure de plantation: date à préciser, appel aux administrateurs d'y participer. Diffusion de l'événement (Danielle).
- Association du lac Lyster: Station de lavage: Pas de nouveau.

- Production d'un Guide lavage-bateau: en cours de production avec la collaboration de la ville de Magog (affiches).
- Projet d'un règlement de lavage de bateau : adoption 3 avril 2023. Voir: Règlement no 464-2023 relatif au contrôle du lavage des embarcations sur le lac Memphrémagog et le lac Lovering / Canton de Stanstead. Souhait qu'il n'y ait qu'un seul règlement pour le lac Lovering et cela opéré par deux municipalités. La SCLL n'a pas d'obligation à faire respecter la réglementation. On peut assister par Web à la diffusion de la séance du conseil municipal du Canton de Stanstead.

Communications: Érik Vigneault et Danielle Beaudoin

- Babillards: Relocalisation (Pierre Morency) à venir.
- FAQ: presque terminée.
- Publication sur notre groupe Facebook.
- Conception (par Lucie et Érik) d'une fiche technique sur les plantes aquatiques (modèle qu'on pourrait reprendre pour le lavage des bateaux, protection des bandes riveraines, etc. Soumettre pour approbation à la ville de Magog)
- Retards dans la distribution des courriels de la boîte Info de la SCLL (Danielle).
- Lucie Borne se joint au comité des communications. Appui ponctuel du comité des communications à l'organisation des activités de sensibilisation (Julie Dunn).
- Julie Dunn mettra en marche l'activité "3 heures sans moteur" et verra à réserver la patrouille nautique pour les deux journées.

Faune: Dominique Jutras

Bernaches: Relance aux bénévoles afin de planifier les opérations.

Recrutement et trésorerie: Gilles Tessier

Recrutement et dons

- Colette Scalabrini demande du soutien pour la prochaine campagne de recrutement, notamment sur les rues des Berges, Laurendeau, Valérie, Longpré et le chemin du lac Lovering.

Trésorerie

- Le 24 janvier 2023 : Réception d'un refus de subvention EcoAction, avec le motif qu'il ne s'agit pas d'un nouveau projet (déjà en place depuis quelques années).
Aucune nouvelle de la 2e demande déposée auprès du provincial.
- Etats financiers au 31/12/2022 : ajout d'une provision de mauvaise créance de 2473\$, soit 50% du solde actuel de la créance de 4946\$ du compte client.

En attente d'une rencontre avec la direction de ce regroupement.

- Subvention myriophylle à épi: la demande auprès de la ville de Magog doit être déposée avant le 1er avril 2023.

Il est proposé par Pierre Morency et appuyé par Sylvie Auclair de désigner à titre de mandataire Gilles Tessier, trésorier bénévole, afin de déposer une demande de subvention à la ville de Magog et à la municipalité du Canton de Stanstead pour un montant de 10 000 \$ chacune en aide financière pour la lutte contre le myriophylle à épi pour l'année 2023.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 08-2023

5. AGA 2023

- Mode de diffusion: Confirmation reçue qu'il est possible de mettre en place, sans difficulté, le mode hybride via la salle du conseil municipal de Canton de Stanstead. Rencontre physique à planifier avec Luc Côté, Ève et Mathieu Simoneau coordinateur technique au Canton. Si la salle n'est pas disponible le 6 mai à 10:00, la suggestion du 7 mai est acceptable pour tous.
- Proposition: Thème 2023 Message sur la responsabilité (sensibilisation) de chacun.
- Ève et Jocelyne seront responsables de l'organisation.
- Moins de 2 mois avant l'AGA: préciser l'organisation: la date du 5 avril est retenue pour faire une séance uniquement sur le sujet.
- Élections: Voici le nom des administrateurs dont le mandat se termine en 2023:
 - Danielle Beaudoin, se représente
 - Luc Ducharme
 - Marcel Dunn
 - Jocelyne Gagnon, se représente
 - Dominique Jutras, ne se représente pas
 - Érik Vigneault, quittera à mi-mandat, mais demeurera aide-administrateur

6. Mission, priorités et actions stratégiques

Mission de la SCLL

- Adoption d'une résolution: 2 choix sont possibles
 - **1ère suggestion:** Protéger et valoriser le lac Lovering et son écosystème.
 - **2e suggestion:** Protéger et valoriser la qualité de l'eau et l'écosystème de notre beau lac Lovering.

Les administrateurs optent pour que le libellé de la mission de la Société de conservation du lac Lovering soit “Protéger et valoriser le lac Lovering et son écosystème”

Adopté majoritairement, Prop. # 09-2023

Priorités et actions stratégiques

- Après consultation du tableau Actions stratégiques de la SCLL:

Il est convenu de modifier le dernier point énuméré dans le tableau du document 2, afin que soit mieux définie la sensibilisation, un aspect important des priorités de la SCLL. De plus, la cote 5 sera attribuée à l'impact et à l'effort. Le texte sera modifié sous peu et sera soumis à un vote électronique.

7. Plantes aquatiques - Potamot

- Remise du projet de texte préparé par Lucie.
- Pourparlers avec le ministère pour clarifier la réglementation concernant le bâchage de 75 mètres carrés devant sa propriété

8. Varia

Visibilité de la SCLL

- FQDLC Fédération québécoise de défense des lacs et des cours d'eau: Période de renouvellement de l'adhésion en avril. Adoption d'une résolution à la prochaine séance.
- RAPPEL: Colloque sur l'eau les 30-31 mars 2023 sur plateforme Zoom. Les associations membres peuvent inviter jusqu'à 10 personnes membres de leur CA à assister au colloque gratuitement.

Escargots

- Groupe de surveillance et de contrôle des escargots:
 - Demande de permis en cours.
 - Une formation d'une demi-journée est prévue à la fin juin/début juillet.

Terrain de l'ancienne pisciculture

Lucie Borne a contacté Denis Brodeur qui accepte de travailler sur le dossier dès qu'on aura l'info concernant la réglementation révisée de Magog sur les plantations près des cours d'eau. La ville de Magog a entamé des démarches.

Enlèvement de la neige

Lucie Borne soulève que la fonte des amoncellements de neige dans les cul-de-sac en bordure du lac sont problématiques en raison du sable qui s'y ramasse et qui se retrouve dans le lac. Une demande sera acheminée à Josiane. À suivre.

Plan de sauvegarde des documents sur Google Workspace

Reporté à la prochaine séance.

9. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 5 avril 2023 à 18h30 en visioconférence. Seuls les sujets de la planification de l'AGA et le plan de sauvegarde des documents seront abordés.

10. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Dominique Jutras et appuyée par Pierre Morency à 20h40.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 10-2023

Jocelyne Gagnon

Secrétaire - bénévole

Le 16 mars 2023